



**Extrait du Registre
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à neuf heures, la Commission administrative s'est réunie sous la présidence de Monsieur André PHILIPOT, Maire et ordonnateur, après avoir été légalement convoqué.

Date de Convocation	17/03/2025
Date d'Affichage	17/03/2025
Nombre de Conseillers en exercice	8
Présents	7
Votants	7

Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Madeleine BARBELETTE, Mme Marie-Elisabeth TROPEE, Mme Jeannine VANNIER, Mr Christian LAN, Mr Michel LEBOUC, Mr Didier LEPELTIER.
Absents : Mr Patrick DEMARQUET.

Mme Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°2025-006 Situation des impayés de Monsieur MAUDHUI

Monsieur le Président du CCAS rappelle la décision prise en 2024 concernant les impayés de Monsieur MAUDHUI.

Il en fait lecture. Un échelonnement de sa dette allant jusqu'en septembre 2025 avait été acté. A ce jour, le montant des impayés concernant Monsieur MAUDHUI s'élève à 3 083.99 € au 08/04/2025. Monsieur MAUDHUI a honoré qu'une partie de sa dette.

Monsieur le Président du CCAS propose de faire appel à un huissier à partir du 15 septembre 2025. Cette démarche aura un coût estimé entre 1 000 € et 1 500 €

Après en avoir délibéré, la Commission administrative décide à l'unanimité :

- **DE FAIRE APPEL** à un huissier concernant les impayés de Monsieur MAUDHUI à compter du 15 septembre 2025
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tout document afférent à ce dossier.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président du C.C.A.S

